



guide d'utilisation

pour l'espace adhérent

du site www.maam.fr



Bienvenu.e!

Ce guide a été conçu pour accompagner les associations adhérentes de la Maison des associations d'Amiens Métropole dans la prise en main de leur espace adhérent en ligne.

Cet outil centralise les principales fonctionnalités mises à votre disposition pour valoriser vos actions, vos besoins et vos événements auprès du grand public et des partenaires de la vie associative locale.

Ce que vous pouvez faire depuis votre espace :

- Modifier votre mot de passe
- Mettre à jour votre fiche de renseignement sur l'annuaire en ligne
- Publier vos annonces (offre de bénévolat, offre d'emploi ou service de prêt/location)
- Publier vos événements

NOUVEAUTÉ: UN ESPACE DÉDIÉ AU BÉNÉVOLAT

Depuis 2025, un nouvel espace de bénévolat est présent sur le site de la Maam : un véritable moteur de recherche accessible au public en quête d'engagement, qui permet de trouver facilement des missions bénévoles locales.

Cet espace est directement relié à jeveuxaider.gouv.fr Les annonces de Jeveuxaider disponibles à Amiens sont visibles sur notre site et les annonces publiées sur notre site sont aussi visibles sur Jeveuxaider, donnant encore plus de visibilité aux besoins en bénévoles de notre territoire.





Administrer son espace adhérent sur www.maam.fr

| créer son compte | Ч |
|---|----------|
| modifier son mot de passe | F |
| je n'ai plus accès aux identifiants de connexion, que faire ? | 10 |
| Les fonctionnalités disponible | 5 |
| compléter et/ou modifier sa fiche dans l'annuaire en ligne | ııı |
| publier une offre de bénévolat | 13 |
| publier une offre d'emploi ou un service de prêt/don/location | FI |
| publier un événement dans l'agenda des adhérents | 20 |





Administrer son espace adhérent sur www.maam.fr

créer son compte



- Connectez-vous sur www.maam.fr
- Cliquez sur "Espace adhérent", en haut à droite.



3 Cliquer sur "Créer un compte".



créer son compte



Indiquez les informations demandées.

Le nom et prénom doivent être ceux de la personne effectuant la démarche de s'inscrire.

Indiquez de préférence l'adresse mail de votre association et non une adresse personnelle.



Seules les associations adhérentes et à jour de cotisation apparaissent dans le listing "Choisissez votre association".

Si toutefois votre association n'apparaît pas, vous pouvez contacter la Maam.



Cliquer sur "S'inscrire".

Un bandeau vert de confirmation apparaîtra en haut de l'écran.

0

Votre inscription a bien été prise en compte. Vous serez notifié par e-mail lors de l'activation de celui-c



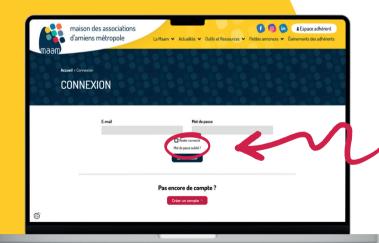
créer son compte



La création de votre compte est soumise à validation par l'équipe de la Maam.

Une fois validée, vous recevrez par mail (sur l'adresse indiquée lors de votre inscription) votre mot de passe.

Vous pouvez conserver ce mot de passe ou le modifier une fois connecté (voir rubrique "modifier son mot de passe", page 4).



La Maam n'a pas connaissance de votre mot de passe.

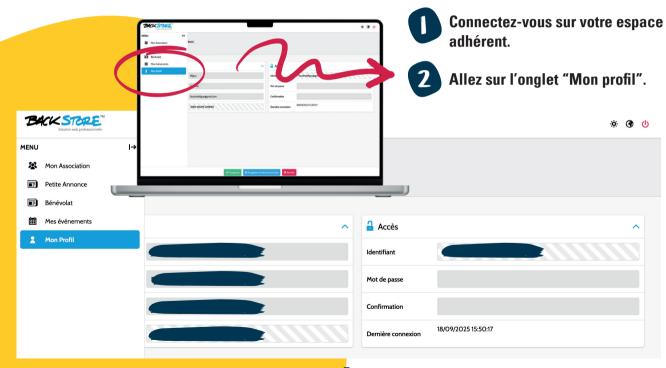
Pensez à le conserver précieusement ou à utiliser la démarche "Mot de passe oublié" depuis la page de connexion à votre espace adhérent.





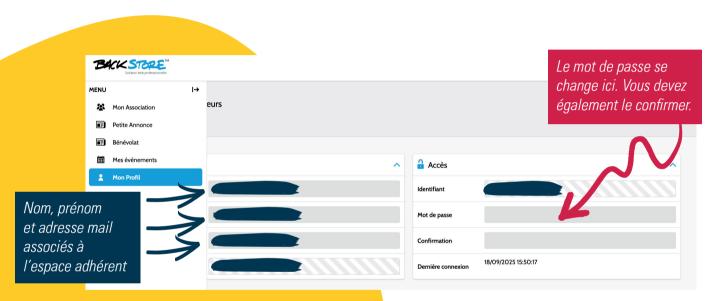
Administrer son espace adhérent sur www.maam.fr

modifier son mot de passe





modifier son mot de passe



Vous pouvez dans cette partie modifier le mot de passe du compte, ainsi que changer l'identité de la personne associée à l'espace adhérent.

Une fois les modifications faites, cliquez sur le bouton "Enregistrer" en bas de l'écran.





modifier son mot de passe







Administrer son espace adhérent sur www.maam.fr

je n'ai plus accès aux identifiants de connexion, que faire?



Si vous n'avez plus accès à vos identifiants de connexion, merci de contacter la Maam, afin de pouvoir les récupérer.

03 22 92 50 59 ou contact@maam.fr

Pour ce qui est de votre mot de passe, il vous faudra passer par l'étape "mot de passe oublié" (cf. page 6).



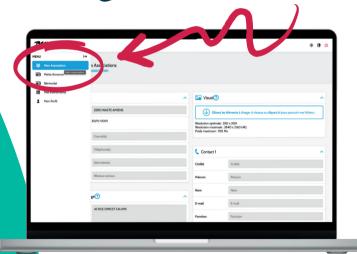


Les fonctionnalités disponibles

compléter et/ou modifier sa fiche dans l'annuaire en ligne

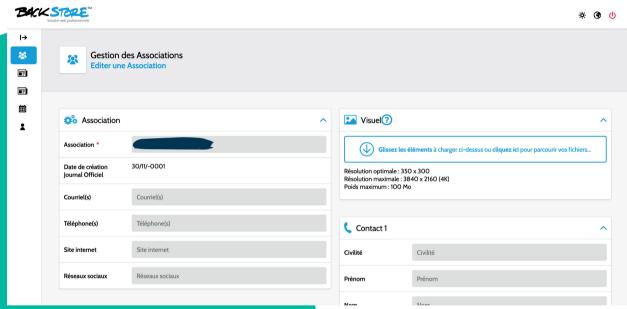


- Connectez-vous sur votre espace adhérent.
- 2 Allez sur l'onglet "Mon association".





compléter et/ou modifier sa fiche dans l'annuaire en ligne



- Modifiez ou complétez les informations de votre association (adresse, contacts, objet, activités, réseaux sociaux...). Elles apparaîtront dans l'annuaire en ligne de la Maam.
- Cliquez sur le bouton "Enregistrer" en bas de l'écran.







Les fonctionnalités disponibles

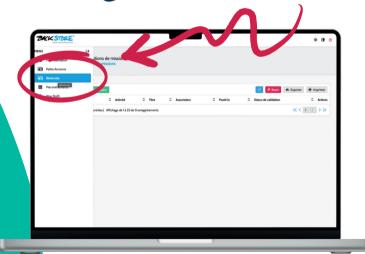
publier une offre de bénévolat



Bon à savoir:

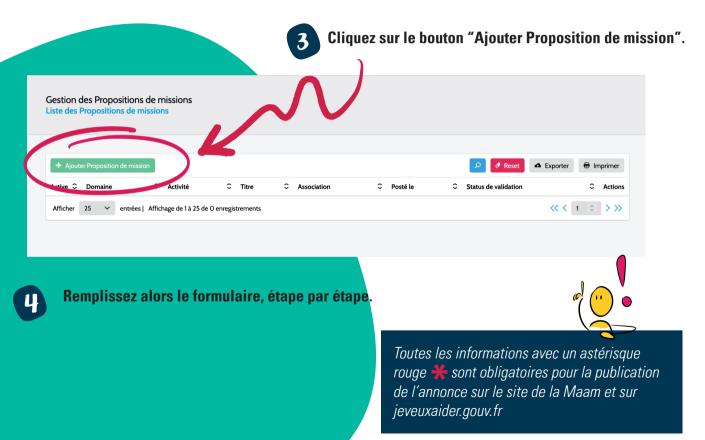
Votre offre de bénévolat sera visible sur le moteur de recherche de la Maam, sur jeveuxaider.gouv.fr mais aussi sur votre fiche annuaire.

- Connectez-vous sur votre espace adhérent.
- 2 Allez sur l'onglet "Bénévolat".



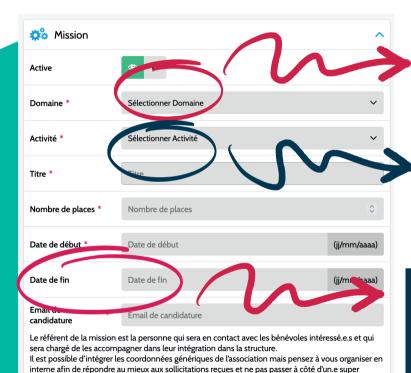


publier une offre de bénévolat





publier une offre de bénévolat



bénévole!

Le domaine correspond à celui de l'association.

Plusieurs options sont disponibles, parmi lesquelles: Culture, Éducation, Environnement, Santé, Solidarité, Sport...

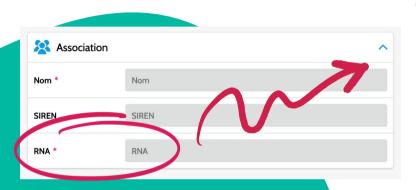
L'activité correspond à la mission proposée pour le.s bénévole.s.

De nombreuses options sont disponibles, parmi lesquelles: accueil de public, activités manuelles, aide psychologique, animation, bricolage, collecte, communication, comptabilité)

Bon à savoir: Si votre offre est récurrente (tous les ans par exemple), vous pouvez revenir sur cette offre depuis votre compte adhérent et modifier seulement la date l'année suivante, pour éviter de la refaire.



publier une offre de bénévolat





Parmi les informations obligatoires, il vous sera demandé de renseigner votre numéro RNA.

Il est accessible sur le document de publication au Journal Officiel de votre association, ou sur le récépissé de déclaration en préfecture.

Si vous ne disposez pas de ce numéro, n'hésitez pas à contacter la Maam être accompagné dans la démarche.



Attention, les modifications de votre fiche annuaire, la publication de vos annonces ou de vos événements sont soumis à validation par l'équipe de la Maam. Ils n'apparaîtront sur le site wwww.maam.fr qu'à l'issue de cette validation. Aucune validation ne pourra être faite pendant les jours de fermeture de la Maam.

Merci de votre compréhension.





Les fonctionnalités disponibles

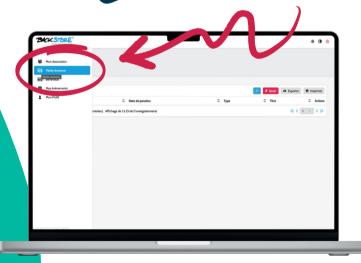
publier une offre d'emploi ou un service de prêt/don/location



Bon à savoir :

Votre offre d'emploi sera visible dans la rubrique "Petites annonces/Emploi" de la Maam mais aussi sur votre fiche annuaire.

- Connectez-vous sur votre espace adhérent.
- 2 Allez sur l'onglet "Petites Annonces".





publier une offre d'emploi ou un service de prêt/don/location



Remplissez alors le formulaire, étape par étape. Les fonctions de l'éditeur de texte vous permettent

| ☼ Offre | | ^ |
|--------------------|--------------------------|--------------------|
| Titre * | Titre | |
| Date de parution * | 19/09/2025 | (jj/mm/aaaa hh:mm) |
| Date de début | 19/09/2025 | (jj/mm/aaaa hh:mm) |
| Date de fin | 19/09/2025 | (jj/mm/aaaa hh:mm) |
| Type * | Location, prêt | v |
| Contenu | Emploi Location, prét | |
| <> → ← ¶ B / | | |

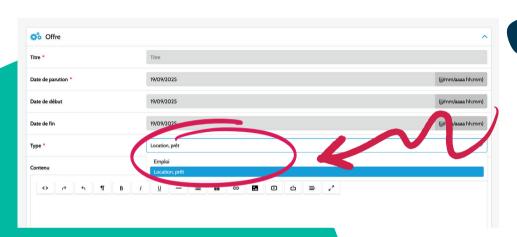
Toutes les informations avec un astérisque rouge * sont obligatoires pour la publication de l'annonce.

notamment d'insérer des liens,

des images et des vidéos.



publier une offre d'emploi ou un service de prêt/don/location



Veillez à sélectionner le type d'offre, afin que l'annonce soit publiée au bon endroit sur le site.

> Vous avez le choix entre "Emploi" ou "Location, prêt".

Une fois terminé, cliquez sur le bouton "Enregistrer" en bas de l'écran.



Enregistrer et retourner à la liste

Attention, les modifications de votre fiche annuaire, la publication de vos annonces ou de vos événements sont soumis à validation par l'équipe de la Maam. Ils n'apparaîtront sur le site wwww.maam.fr qu'à l'issue de cette validation. Aucune validation ne pourra être faite pendant les jours de fermeture de la Maam.

Merci de votre compréhension.





Les fonctionnalités disponibles

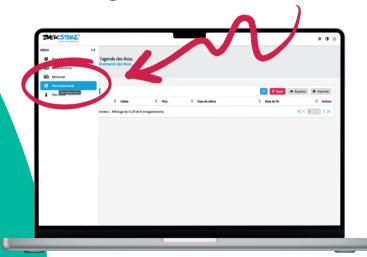
publier un événement dans l'agenda des adhérents



Bon à savoir :

Votre événement sera visible dans l'agenda des adhérents de la Maam mais aussi sur votre fiche annuaire.

- Connectez-vous sur votre espace adhérent.
- 2 Allez sur l'onglet "Mes événements".

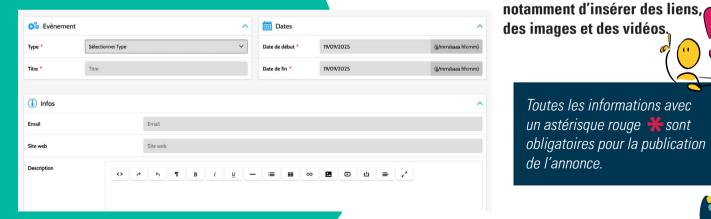




publier un événement dans l'agenda des adhérents



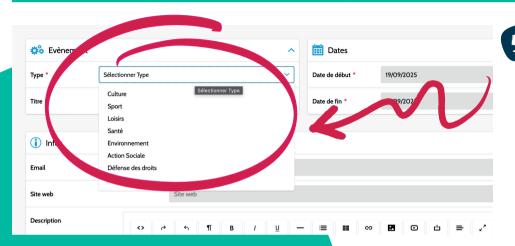
Remplissez alors le formulaire, étape par étape. Les fonctions de l'éditeur de texte vous permettent



Toutes les informations avec un astérisque rouge ** sont obligatoires pour la publication de l'annonce.



publier un événement dans l'agenda des adhérents



Veillez à sélectionner le type d'événement (Culture, Sport, Loisirs, Santé, Environnement, Action sociale, Défense des droits ou Autre). Cela conditionnera la couleur sous laquelle apparaîtra votre événement.





Enregistrer et retourner à la liste

Attention, les modifications de votre fiche annuaire, la publication de vos annonces ou de vos événements sont soumis à validation par l'équipe de la Maam. Ils n'apparaîtront sur le site wwww.maam.fr qu'à l'issue de cette validation. Aucune validation ne pourra être faite pendant les jours de fermeture de la Maam.

Merci de votre compréhension.



Besoin d'aide?

L'équipe de la Maam se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.



maison des associations d'amiens métropole

12 rue frédéric petit 80000 amiens

03 22 92 50 59

www.maam.fr - contact@maam.fr

accueil:

- du lundi au mercredi de 9h à 13h et de 14h à 18h
- du jeudi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

